



CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
ÉCOLES ROY ET JOLY
Mardi, 19 juin 2018
18 h – Restaurant le Symposium
Procès-verbal

Étaient présents(es) : **Parents d'élèves :** Mme Doris Laliberté Kirouac Mme Geneviève Landry Mme Stéphanie Landry
Mme Marilyn Lemire Mme Catherine Roy Mme Cindy Simard
Personnel école : Mme Marie-Hélène Bourgoin Mme Véronique D'Amours Mme Sophie Jalbert
Mme Laurence Lepage Mme Josée Vaillancourt
Commissaires : M. Sylvain Bureau M. Bernard Pelletier
Communauté : Mme Sylvie Michaud

Invités :

Participait également : Mme Maryse Simard, directrice

Secrétaire :

SUJET À DISCUTER	DISCUSSION ET ORIENTATION	SUIVI À DONNER
1. Bienvenue, vérification du quorum et ouverture de la séance	Mme Catherine Roy souhaite la bienvenue à tous et la réunion débute à 18 h 10 après vérification du quorum.	
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour	IL EST PROPOSÉ par Mme Doris Laliberté Kirouac QUE l'ordre du jour soit adopté tel que présenté. ADOPTÉE à l'unanimité	R-CÉ 17-18-032

SUJET À DISCUTER	DISCUSSION ET ORIENTATION	SUIVI À DONNER
<p>3. Procès-verbal de la réunion du 23 avril 2018</p> <p>3.1. Adoption</p> <p>3.2. Suivi</p> <p>3.2.1. Lettre de remerciements au service de garde</p> <p>3.2.2. Participation au 41^e congrès de la FCPQ</p>	<p>IL EST PROPOSÉ par Mme Stéphanie Landry</p> <p>QUE le procès-verbal de la rencontre du 23 avril 2018 soit approuvé tel que présenté.</p> <p>ADOPTÉE à l'unanimité</p> <p>Mme Josée Vaillancourt mentionne que la lettre de remerciement du conseil d'établissement a été très appréciée.</p> <p>L'invitation a été envoyée aux membres de l'O.P.P. Comme aucune réponse n'a été obtenue, l'invitation a alors été envoyée à l'ensemble des parents et une maman y est allé. Jusqu'à présent, nous n'avons aucun écho de son appréciation.</p>	<p>R-CÉ 17-18-033</p>
<p>4. Points de la direction</p> <p>4.1. Pour approbation :</p> <p>4.1.1. Projet éducatif</p> <p>4.1.2. Plan de réussite</p>	<p>Mme Maryse Simard mentionne qu'il y a un statu quo par rapport au projet éducatif. Il y a une nouveauté par rapport à la possibilité d'inscrire son enfant le midi à la Voie sportive et Voie musicale en 3^e année. Le programme se nomme mini VS et mini VM. Il y aura une navette sur l'heure du dîner pour amener les élèves de 3^e année de Roy à Joly.</p> <p>Les programmes mini VS et mini VM sont victimes de leur succès en ce moment, plusieurs midis par semaine seront peut-être nécessaires pour suffire à la demande.</p> <p>Le programme Drum-Line s'installe et est également très populaire. Il est en ce moment offert au 4^e, 5^e et 6^e année.</p>	

SUJET À DISCUTER	DISCUSSION ET ORIENTATION	SUIVI À DONNER
<p>4.1.3. Plan d'action pour prévenir et traiter l'intimidation et la violence (adoption bilan)</p>	<p>Le projet éducatif devra être arrimé dans un même document au PRVR à l'automne prochain. Ainsi, il est recommandé que le projet éducatif et le plan de réussite soient approuvés tels quels.</p> <p>IL EST PROPOSÉ par Madame Laurence Lepage</p> <p>QUE le projet éducatif et le plan de réussite soient approuvés tels que présentés.</p> <p>APPROUVÉE à l'unanimité</p> <p>Ce plan d'action devra également être arrimé au PRVR à l'automne. Les différents objectifs du plan ont été révisés avec Mme Maryse Simard et ont été évalués et certains constats ont été établis, entre autres, par rapport à la cour de l'école Joly qui est très grande. La période consécutive au dîner est plus propice aux conflits.</p> <p>Il est constaté qu'une présence de la direction et de la conseillère en rééducation dans les cours d'école est souhaitable. L'enseignement des comportements appropriés est à poursuivre et à prioriser dans la prochaine année. Une formation sur la surveillance stratégique est envisagée pour la prochaine année.</p> <p>Mme Josée Vaillancourt mentionne qu'elle trouverait souhaitable que les éducatrices du service de garde soient impliquées dans la mise en place et dans l'évaluation du programme pour contrer l'intimidation et la violence.</p> <p>IL EST PROPOSÉ par Mme Stéphanie Landry</p>	<p>R-CÉ 17-18-034</p> <p>R-CÉ 17-18-035</p>

SUJET À DISCUTER	DISCUSSION ET ORIENTATION	SUIVI À DONNER
<p>4.1.4. Budgets 2018-2019 (adoption)</p>	<p>QUE le plan d'action pour prévenir et traiter l'intimidation et la violence soit adopté tel que présenté.</p> <p>ADOPTÉE à l'unanimité</p> <p>Mme Maryse Simard nous présente le budget et certaines particularités pour 2018-2019. Le montant de l'aide aux parents a été octroyé en décembre et il a été transféré dans la mesure Saines habitudes de vie. Pour l'aide au parascolaire, un montant au prorata des inscriptions a été accepté par la commission scolaire.</p> <p>De plus, un montant a été débloqué pour l'embauche de soutien entre la 2^e et 6^e année. Des budgets supplémentaires ont été alloués pour l'achat de livres pour chacun des niveaux en avril-mai.</p> <p>À partir de l'an prochain, l'éducation à la sexualité sera obligatoire. Une ressource à la commission scolaire est disponible. Mme Annick Kerschbaumer, sexologue, a développé un programme de la maternelle à la 6^e année. Un nouveau budget de 15 000 \$ par école a été débloqué dernièrement, il a été décidé d'acheter le plus de iPad possible dans les deux écoles ainsi qu'un chariot à l'école Joly (27 iPad à l'école Joly et 32 à l'école Roy).</p> <p>IL EST PROPOSÉ par Mme Geneviève Landry</p> <p>QUE les budgets 2018-2019 soient adoptés tels que présentés</p> <p>ADOPTÉE à l'unanimité</p>	<p>R-CÉ 17-18-036</p>

SUJET À DISCUTER	DISCUSSION ET ORIENTATION	SUIVI À DONNER
4.1.5. Liste du petit matériel	<p>De nouvelles directives concernant la gratuité scolaire ont été émises conformément à la liste du petit matériel.</p> <p>IL EST PROPOSÉ par Mme Catherine Roy</p> <p>QUE les listes du petit matériel soient approuvées telles que présentées.</p> <p>APPROUVÉE à l'unanimité</p>	R-CÉ 17-18-037
<p>4.1.6. Fin des classes pour les élèves de maternelle</p> <p>4.1.7. Fin des classes pour les élèves du primaire</p>	<p>Le préscolaire 5 ans termine le 19 juin 2018 en avant-midi.</p> <p>La fin des classes pour le primaire est prévue pour le 21 juin 2018.</p> <p>IL EST PROPOSÉ par Mme Sophie Jalbert</p> <p>QUE la fin des classes ait lieu telle que présentée.</p> <p>APPROUVÉ à l'unanimité</p>	R-CÉ 17-18-038
4.1.8. Rapport annuel du conseil d'établissement	<p>Mme Catherine Roy présente le rapport et lit sa lettre de fin de présidence. L'ensemble vocal A Tempo a remis un chèque de 500 \$ en guise de remerciement pour l'accès à une salle de répétition. Dans les perspectives d'avenir, la reprise du « Dossier aménagement des cours Roy et Joly » est à prendre en compte.</p> <p>IL EST PROPOSÉ par Mme Sophie Jalbert</p> <p>QUE le rapport soit approuvé tel que présenté.</p> <p>APPROUVÉE à l'unanimité</p>	R-CÉ 17-18-039

SUJET À DISCUTER	DISCUSSION ET ORIENTATION	SUIVI À DONNER
<p>4.1.9. Montants réclamés aux parents :</p> <p>4.1.9.1. Cahiers activités</p> <p>4.1.9.2. Sorties de fin d'année</p>	<p>Les montants maximums réclamés aux parents pour les cahiers d'activités ont été fixés à 60 \$ pour le premier cycle et à 70 \$ pour le 2^e et 3^e cycle.</p> <p>Pour les sorties de fin d'année, le montant maximal réclamé aux parents est de 25 \$. En 2017-2018 les sommes demandées ont variées entre 10 et 25 \$. Pour les enfants qui ont des difficultés financières, les frais ont été payés à partir des fonds accumulés par les dons reçus au cours de l'année. Dans plusieurs cas, le transport est fourni par l'école.</p> <p>IL EST PROPOSÉ par Mme Laurence Lepage</p> <p>QUE les montant réclamés aux parents soient approuvés tels que présentés.</p> <p>APPROUVÉE à l'unanimité</p>	<p>R-CÉ 17-18-040</p>
<p>4.2. Organisation scolaire 2018-2019</p>	<p>L'organisation scolaire n'a pas changé cette année, il y a le même nombre de groupes que l'an passé. Par contre, les groupes seront plus remplis.</p> <p>IL EST PROPOSÉ par Mme Sophie Jalbert</p> <p>QUE l'organisation scolaire soit approuvée telle que présentée.</p> <p>APPROUVÉE à l'unanimité</p>	<p>R-CÉ 17-18-041</p>
<p>4.3. Listes des cahiers d'activités (information)</p>	<p>Les ratios demandés sont respectés pour respecter la gratuité scolaire.</p>	

SUJET À DISCUTER	DISCUSSION ET ORIENTATION	SUIVI À DONNER
<p>4.4. Vérification des postes CE en élection en 2018-2019</p> <p>4.5. Objectifs et principes de répartition – Budget 2018-2019 (consultation)</p> <p>4.6. Date de l'assemblée générale de parents</p> <p>4.7. Info : travaux à l'école Roy</p>	<p>Trois postes seront en élection en septembre : Mmes Stéphanie Landry, Catherine Roy et Marilyn Lemire.</p> <p>Le conseil d'établissement a déjà été consulté sur le sujet par courriel.</p> <p>L'assemblée générale de parents aura lieu le mardi 11 septembre 2018.</p> <p>À l'été 2018, des travaux majeurs auront lieu à l'école Roy. Le drain français et les canalisations sanitaires devront être refaits suite à la découverte de moisissures ainsi que les salles de bain. Le plafond de l'entrée sera refait.</p> <p>Les travaux débiteront le 26 juin et devraient être terminés le 17 août. Une petite salle de bain à l'étage sera condamnée pour permettre d'avoir une cuve pour la conciergerie.</p>	
<p>5. Point du personnel des écoles Roy et Joly</p>	<p>Mme Sophie Jalbert souligne la précieuse aide des parents dans l'organisation des activités.</p>	
<p>6. Point du service de garde</p>	<p>Il y a 42 inscription de plus pour l'an prochain. 313 élèves sont inscrits cette année. L'explication vient du fait des grosses cohortes en maternelle et en 2^e année.</p>	

SUJET À DISCUTER	DISCUSSION ET ORIENTATION	SUIVI À DONNER
	Avec la vente de fleurs, un beau profit a été fait. Les sous ont été remis pour les rénovations des cours d'école Roy et Joly.	
7. O.P.P.	Une implication plus grande de l'O.P.P. est souhaitée pour l'an prochain.	
8. Point du représentant au comité de parents	Beaucoup d'informations sur les différents budgets. Retour sur le congrès des parents. L'édition 2018 semble avoir été exceptionnelle. La rémunération pour participer aux comités de parents a été discuté. Les frais de déplacement pourraient être réclamés par les parents. Les montants recueillis par les parents pourraient être redonnés à l'école pour des programmes spécifiques.	
9. Point du représentant de la communauté	<p>Un club de lecture d'été est encore disponible cet été pour le 3 à 12 ans. Le thème de l'été : les extra-terrestres, c'est commencé depuis samedi dernier.</p> <p>La tentalire est un programme avec deux animateurs très motivés qui feront voyager les petits à travers des histoires fabuleuses. Mme Sylvie Michaud nous informe qu'elle va laisser sa place en tant que représentante de la communauté.</p>	
10. Rapport du trésorier	Depuis la dernière rencontre du conseil d'établissement, la dépense pour l'inscription au congrès ainsi qu'une somme de 253 \$ pour l'achat de livres se sont ajoutées.	
11. Correspondance 11.1. Procès-verbal CCSÉHDAA du 7 février 2018	Les documents sont présentés.	

SUJET À DISCUTER	DISCUSSION ET ORIENTATION	SUIVI À DONNER
11.2. Ordre du jour CCSEHDAA du 18 avril 2018		
12. Période de questions de l'assemblée	Aucune question.	
13. Autres points 13.1. Remerciement	Mme Geneviève Landry remercie la passion du personnel sur le comité.	
14. Levée de l'assemblée	<p>IL EST PROPOSÉ par Mme Catherine Roy</p> <p>QUE la séance soit levée à 21 h 36.</p> <p>ADOPTÉE à l'unanimité</p>	R-CÉ 17-18-042

Geneviève Landry, pour
Catherine Roy, présidente

Geneviève Landry en
remplacement de
Catherine Roy
←

Stephanie Landry en
remplacement de
Marilyn Lemire

Marilyn Lemire, secrétaire